



COMMUNIQUÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE, DE BANK OF AFRICA DU MARDI 25 JUIN 2024

L'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, de BANK OF AFRICA, s'est valablement tenue, le mardi 25 juin 2024 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca, sur convocation du Conseil d'Administration présidé par M. Othman Benjelloun. De même, les actionnaires de la Banque ont pu assister à l'Assemblée Générale par voie de visioconférence. Ainsi, les Actionnaires présents ou représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenaient un total de 176.637.443 actions, représentant 83,1% du capital social et des droits de vote de la Banque.

L'Assemblée Générale Mixte, a adopté à l'unanimité les 8 résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire et les 4 résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Les États comptables publiés dans les journaux d'annonces légales *Le Matin* et *La Nouvelle Tribune* n'ont subi aucune modification entre la date de convocation de l'Assemblée Générale susvisée et la date de leur approbation par ladite assemblée.

L'Assemblée Générale Mixte a notamment approuvé la distribution d'un dividende brut de 4 Dh par action, renouveler le mandat d'administrateur de *British international Investment Holdings Limited* et M. Abdelwahab Bensouda ainsi qu'une augmentation du capital par incorporation des réserves donnant lieu à une distribution d'actions gratuites d'un montant de 32.206.910 dirhams par émission de 3.220.691 dirhams nouvelles actions à un prix de souscription de 196 dirhams par action, soit un montant global d'opération (nominal et prime d'émission) de 631.255.436 dirhams.

Le détail des votes est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma

BANK OF AFRICA